

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4141)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 262

présenté par

M. Hammadi, rapporteur général, Mme Chapdelaine, rapporteure thématique M. Bies, rapporteur thématique et Mme Corre, rapporteure thématique

ARTICLE 36 NONIES

I. – À la première phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« avant l'entrée »

les mots :

« à la date d'entrée ».

II. – À la seconde phrase du même alinéa, substituer au mot :

« avant »

le mot :

« à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.